

[torna alla home-page](#)

[torna alla pagina delle mie pubblicazioni](#)

*Sous presse - Actes du Colloque
"Langues étrangères et culture de la paix" (Tunis 10-12 déc. 1998)*

Langue et identité: le berbère en Afrique du Nord

(Vermondo Brugnatelli - Université di Udine)

1. Qifâ nabki...

Qifâ nabki min ðikrâ h'abîbin wa manzilin... "Arrêtez! Pleurons pour le souvenir d'une aimée et d'un campement..." Tout le monde connaît les vers de la *mu^oallaqa* composée par Imru' al-Qays il y a presque un millénaire et demi. Depuis lors, un temps infini s'est écoulé mais ces vers suscitent encore des émotions dans le cœur de quiconque a éprouvé le regret d'un amour perdu à jamais, d'un éloignement dont le souvenir renouvelle la douleur. Ces vers, composés au cœur du désert d'Arabie, ont été amenés avec eux par les Arabes sur la vaste aire de leurs conquêtes, et ont continué à renouveler les émotions de ceux qui les écoutaient, aussi bien Arabes que non-Arabes. Dans un autre désert, plus grand et terrible encore que le désert arabe, chez une population qui –bien qu'islamisée– encore de nos jours n'a pas une grande familiarité avec la langue arabe, l'auteur d'un poème aussi émouvant est devenu un héros.

Sous le nom d'Amerolqis les touaregs du Niger se transmettent depuis un temps immémorial le souvenir de ses gestes surhumains: il aurait été un géant très fort et très intelligent, dont les exploits amoureux (inspirés sans doute par les épisodes de Dârat Juljul et du palanquin de ^oUnayza) ne sont surpassés que par les exploits d'un esprit qui lui a inspiré les meilleures des inventions : l'écriture tfinagh, la langue poétique et le violon des femmes --c'est à dire les éléments de base de la culture touarègue⁽¹⁾. Et les Kabyles d'Algérie en ont fait Merqis/Mirqis, le prototype de l'homme fort et vaillant: *ur s izmir Mirqis* "il est plus fort que Mirqis" est une expression qu'ils utilisent encore aujourd'hui pour dire que quelqu'un est très fort et puissant.

Ce que je viens de rapporter n'est qu'un exemple parmi les centaines que l'on pourrait apporter pour illustrer l'adaptation, la récréation, l'appropriation des éléments culturels arabes par le génie des populations autochtones de l'Afrique du Nord, jadis entièrement non-arabophones, maintenant beaucoup plus "arabisées" mais encore fortement influencées par la culture berbère et par sa langue, *tamazight*, toujours vivante dans beaucoup de régions.

Oui, le berbère est encore une langue vivante. Malgré les infinies vicissitudes de sa longue histoire, on peut dire (pour continuer avec Imru' al-Qays) que *lam ia^ofu rasmu-hâ limâ nasajat-hâ min janûbin wa ðham'alin..* "sa trace n'a pas été effacée malgré les vents qui se sont croisés sur elle, soufflant du sud et du nord"

Une langue vivante, mais souvent minoritaire. Donc "étrange", et, en quelque sorte considérée même ... "étrangère". Ce qui nous amène à poser, au préalable, la question: mais, au fond, qu'est-ce qu'une "langue étrangère" en Afrique du Nord?

2. Qu'est-ce qu'une langue "étrangère" en Afrique du Nord?

Dès les débuts de son histoire, l'Afrique du Nord a représenté pour beaucoup de peuples l'endroit vers où diriger leur expansion, tantôt seulement commerciale, tantôt visée à implanter des colonies agricoles, voire une domination politique, et cela soit par des moyens pacifiques, soit par des guerres, parfois longues et sanglantes. Pendant quelque 3.000 années l'Afrique du Nord a abrité des Phéniciens, des Grecs, des Romains, des Juifs, des Vandales, des Arabes, des Turcs, des Français, des Italiens, des Espagnols... Chacun de ces peuples amenait avec lui sa langue et sa culture, qui a souvent fini par acquérir un rang de prestige sur le sol africain, et fut même adoptée par nombre d'autochtones, parfois pendant des siècles, surtout quand la colonisation se développa en profondeur. La conséquence de cela est le paradoxe que la véritable langue autochtone de l'Afrique du Nord (autrefois, le libyen, aujourd'hui le berbère), au niveau de la langue écrite n'a plus été en usage depuis l'époque du royaume numide de Jugurtha et de Massinissa.

Comme le rappelle Mouloud Mammeri, "di zzman n R'um s-etlatinit i-yuran Tertulyan, Kiperyan, Awgustin, Fr'unt 'u, Ar'nub, Apulay, yili deg yedlisen-nnsen llan tbtut n timmazeght deg d-ekken; d amedya Apulay deg yiwen wedlis-ines yeh'ka-d tadyant n "Fsica" u tadyant-a mazal-itt ar assa sawalen-tt-id deg yiwet tmacahutt tettwassen, qqaren-as Âasfur'-u-Lehwa. Seg wass-en s-assa ur tbeddel ara lih'ala ghef tmazigt. Di tmura yak° deg ttmeslayen tamazight (...) ttemsetbaâen inekcamen, wa irennu taluft-is i tin d-igg'a win t-izwaren. Tamazight dayem teqqim berr'a n wennar. (...) Di telt alaf isegg°asen agi uran medden s-tefniqt, s-etlatinit, s-tegrigit, s-taâr'abt, s-tefr'ansist, yiwen ur yuri s-etmazigt."⁽²⁾ (Mammeri 1989: 14-15)

Si l'on pense à l'histoire linguistique de l'Afrique du Nord, il est incontestable que la seule langue réellement "chez elle" y est le berbère, dont les traces remontent à la plus haute antiquité,⁽³⁾ tandis que toute autre langue devrait être considérée une langue "étrangère". Et cela vaut aussi pour l'arabe qui pourtant aujourd'hui est majoritaire et est consacré comme unique langue officielle dans les constitutions des pays maghrébins.

Si aujourd'hui l'on considère "langues étrangères" en Afrique du Nord les langues romanes et pas l'arabe, cela dépend de l'histoire des derniers siècles. Auparavant, tout comme l'arabe, les langues romanes ont été longtemps "chez elles" en Afrique du Nord: après la conquête romaine, le latin, qui s'était bien implanté dans la région et avait donné des écrivains de la taille d'un Apulée et d'un Saint Augustin, a continué à se développer (au moins jusqu'au XII^e siècle, mais ça et là, probablement, même quelques siècles plus tard), et a donné lieu à des langues romanes d'Afrique, ce que Tagliavini appelle la "Romània perduta", e qui pour al-Idisi était *al-lat'înî al-Afrîqî*.⁽⁴⁾ On peut déceler aujourd'hui encore des restes non négligeables de cette longue présence romane en Afrique du Nord aussi bien dans les parlers berbères que dans les parlers arabes,⁽⁵⁾ et il est souvent difficile de les distinguer des emprunts plus récents au français ou à l'italien.

3. Le berbère en Afrique du Nord

Aujourd'hui c'est le moment de l'arabe. Langue asiatique introduite en Afrique du Nord au 7^{ème} siècle, devenue entretemps majoritaire dans la région, elle est la seule reconnue et qualifiée de "langue nationale" dans les Constitutions de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc.⁽⁶⁾ Le berbère n'est pas enseigné dans les écoles et ne peut pas être utilisé dans l'administration, dans les tribunaux, etc. Ce monolinguisme étatique est l'héritage du jacobinisme des anciens maîtres français, et il est paradoxal que cela arrive au moment où la France, mère de cette conception monolithique de l'Etat, est en train de reconnaître ses langues régionales et minoritaires.⁽⁷⁾

La négation du berbère a lieu de différentes manières dans les différents pays. En général, elle a eu lieu d'une façon peu éclatante à l'extérieur, dissimulée dans le cadre d'une politique d' "arabisation" des pays qui se présente comme visée surtout à contraster l'expansion de la langue française mais qui en réalité a fini par s'acharner sur le berbère dont toute manifestation a été étouffée, folklorisée, voire carrément interdite. Une des premières manifestations de l'indépendance au Maroc et en Algérie fut

l'abolition des chaires de berbère aux universités de Rabat (1956) et d'Alger (1962). Dès lors, une longue série de mesures "contre" le berbère a été adoptée. Je n'en rappelle que deux parmi les plus récentes: du côté marocain, une "loi des prénoms"⁽⁸⁾ impose le choix du prénom à l'intérieur d'une liste fermée qui contient presque seulement des prénoms arabes (même des prénoms tout à fait étrangers à la tradition marocaine comme Kadem, Hind, Hamza etc.), sans tenir compte de beaucoup de prénoms issus de la tradition berbère du pays ou en les modifiant phonétiquement selon des règles "arabes";⁽⁹⁾ en Algérie, une "loi sur l'arabisation",⁽¹⁰⁾ promulguée en 1991 et en vigueur depuis le 5 juillet 1998, interdit l'usage du français et du berbère dans l'école, dans l'administration et dans les médias, ainsi qu'à l'intérieur de toute association ou parti politique.⁽¹¹⁾

Cette négation au pays natal entraîne une "invisibilité" du berbère à l'extérieur, d'où l'absence de toute initiative officielle pour enseigner la langue et la culture berbères aux fils des immigrés en Europe ou ailleurs. Quand il existe des institutions qui essaient de garder la langue et la culture des enfants nord-africains, il s'agit uniquement de l'arabe classique, la seule langue officielle de ces pays (à ce propos, v. Tilmatine 1997).

Si la situation ne changera pas au plus vite, les habitants de l'Afrique du Nord perdront, peu à peu, toute référence à la langue et à la culture de leurs ancêtres, au nom d'une culture et d'une langue venues de l'étranger qui ne se bornent pas à apporter de nouveaux éléments à la culture locale mais visent à parvenir à la substituer complètement, sans laisser aucune trace du passé préislamique.⁽¹²⁾

4. Le berbère en Tunisie

En ce qui concerne la Tunisie, il faut observer qu'elle a toujours joué un rôle très important pour la culture berbère, et que, vice-versa, la langue et la culture berbères ont toujours été présentes dans le panorama tunisien.

S'il est superflu de rappeler ici les liens étroits qui se maintiennent jusqu'à nos jours entre les communautés ibadites berbérophones de Tunisie, Libye et Algérie depuis la destruction de l'état de Tahert, il ne faut pas oublier que Tunis et la Tunisie ont toujours revêtu un rôle très important dans la culture kabyle aussi.

Dans l'important ouvrage de Camille Lacoste-Dujardin (1970: 121-124), qui fait ressortir l'univers kabyle en partant des contes, il apparaît que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, pour l'imaginaire des Kabyles d'antan la "grande ville" où l'on songeait à se rendre n'était pas Alger (qui, en tant que siège du gouvernement turc était considérée un "étranger proche, mais souvent ennemi"), mais bien au contraire Tunis ("une ville *i temurt-iw* : de mon pays, la ville voisine et amicale où de nombreux Kabyles furent soldats des Hafsides").⁽¹³⁾

Ce rapport continua pendant l'époque coloniale. Et en effet, c'est à Tunis, et non à Alger, que se rendirent, par exemple, les membres de la famille de Si Mohand-ou-Mhand quand ils furent dépossédés de tous leurs biens après la révolte kabyle de 1871.⁽¹⁴⁾ A Tunis a toujours existé une "communauté kabyle". Et parmi ceux qui en firent part, entre autres, je rappelle surtout la famille Amrouche, dont le rôle dans la préservation d'une grande partie de la culture kabyle traditionnelle est incontestable.⁽¹⁵⁾ C'est à Tunis, en effet, que Jean Amrouche publia, en 1940 ses *Chants berbères de Kabylie*.

Et après l'indépendance, quand la culture kabyle était niée et persécutée en Algérie, c'est à Tunis que fut jouée pour la première fois sur le sol africain une pièce de théâtre en kabyle: en 1974 une troupe de Théâtre de la cité de Ben Aknun (Alger) surprit tout le monde en remportant le premier prix d'un Festival de Théâtre à Tunis avec "Muhamed prends ta valise" de Kateb Yacine traduite en tamazight par Ben Muhamed, Aamer Mezdad, Saïd Saadi et quelques autres.⁽¹⁶⁾ Et encore tout récemment, c'est à Tunis que Mohamed Fellag a composé en 1995 sa pièce "Djurdjurassique Bled" (grand prix de la critique, révélation théâtrale 1997-98, applaudi par plus de 110 000 spectateurs en deux ans) quand --obligé de quitter l'Algérie-- il s'y était réfugié pour ne pas être trop loin du pays,

avant de se rendre en France.

Mais en Tunisie il y a aussi des berbérophones autochtones. Même si les locuteurs sont réduits à quelques dizaines de milliers, la langue berbère est encore parlée dans plusieurs villages du sud et dans l'île de Jerba. Et quelle est la situation des Berbères tunisiens? Combien sont-ils? Ont-ils une quelconque reconnaissance officielle? Y a-t-il des études, des enquêtes sur leur langue, leur culture, leur littérature? Y a-t-il un débat sur la préservation de leur langue et culture?

Malheureusement, il faut constater que l'argument "langue berbère" est presque toujours "oublié", (17) voire abordé hâtivement et liquidé en quelques lignes dans les études consacrées aux langues de la Tunisie. On dirait qu'il y a un véritable "tabou" sur la question. (18)

Dans l'absence de données rigoureuses, on ne sait pas combien de Tunisiens parlent encore le berbère, (19) mais un fait est sûr: étant donné le statut tout à fait différent des deux langues, aujourd'hui les berbérophones sont en grande partie bilingues (ce qui est la première étape vers la disparition), tandis qu'il est rarissime de voir un arabophone qui parle ou essaie d'apprendre le berbère (et en effet en Tunisie il n'y a aucune institution où l'on puisse l'apprendre, même pas à l'université). Et le manque de connaissance de cette langue interdit l'accès à la culture qui est la culture des ancêtres de tout nord-Africain.

Le Berbère, en tant qu'inconnu, est redouté. On peut attribuer à sa langue tout ce que la fantaisie peut imaginer: patois sans règles, parlé par des sauvages, langue inventée par le colonisateur pour diviser les peuples assujettis, amas de dialectes impossibles à écrire et à étudier, langue sans littérature, langage impur issu de la corruption de l'arabe, voix des impies qui ne parlent pas la langue du Coran, etc. etc.

C'est un phénomène qui peut aller jusqu'à la haine ouverte envers ceux qui refusent d'abandonner ces patois inintelligibles pour rentrer au sein de l'arabité. Même dans un pays comme la Tunisie, où l'infime pourcentage de population de langue berbère n'avance aucune prétention à un statut privilégié ou protégé, et donc ne constitue aucune menace à l'unité ou à la sécurité du pays, les préjugés issus de l'ignorance sont trop fréquents.

Demandez à un Tunisien arabophone ce que "berbère" signifie pour lui. Dans un contexte "touristique" le berbère est une valeur positive: ça se vend bien. C'est la garantie de l'exotique: le tapis "berbère", la poterie "berbère", la harissa "berbère". Tout authentique, tout vraiment "sauvage"... Mais demandez-lui si lui, il est un Berbère. Ça risque d'être considéré une insulte. Ah, non! Les berbères sont fort loin d'ici, ils habitent là-bas, quelque part dans le désert, ils sont en train –heureusement– de disparaître. Le jugement est très nettement négatif. Et ces préjugés sont bien perçus par les Berbères, qui se cachent à l'intérieur des maisons et parlent arabe à l'extérieur. (20)

Ce qui joue le rôle principal dans la définition de la spécificité des Berbères c'est surtout la langue et la culture écrite et orale que la langue véhicule. On ne peut pas réduire la culture berbère à des techniques de tissage ou de production de la poterie. Les berbères sont ceux qui parlent le berbère. Donc, si l'on veut sauvegarder la culture berbère, qui est la culture autochtone des pays de l'Afrique du Nord, il faut se doter des instruments pour préserver aussi bien la langue berbère. Il est assez surprenant qu'un pays comme la Tunisie, qui tient à préserver son patrimoine artistique "matériel" ne se soucie pas de sauvegarder ce patrimoine frêle et précieux qu'est la langue berbère, qui garde l'écho des voix des Tunisiens d'il y a 3.000 ans et qui s'est enrichie pendant les siècles de mots arabes, romains, phéniciens. Un mosaïque immatériel qui risque de disparaître à jamais si l'on ne prend pas des mesures pour sa sauvegarde (introduction de la langue dans les écoles, soutien à l'impression d'oeuvres en berbère, espace dans les médias, etc.). Et, à la différence des mosaïques en pierre, quand une langue est morte, on ne peut plus la "restaurer".

Comme l'ont souligné les organisateurs de ce colloque, "l'accès aux langues doit favoriser une connaissance objective des cultures étrangères, un respect des différences de l'autre et une approche plus globale de la diversité culturelle", et si cela est valable pour les langues et les cultures étrangères, à plus forte raison l'étude et la sauvegarde de la langue des ancêtres pourra fournir à l'apprenant tunisien "la possibilité de mieux apprécier sa propre culture".

torna daccapo**NOTES :**

- (1) Pour les traditions sur Amerolqis, v. M. Aghali Zakara- J. Drouin (1979), pp. 20-48 et Gh. Mohamed-K.G. Prasse (1990) vol. 2 p. 35 (dans ce dernier ouvrage, pp. 34 ss. il y a une liste d'éléments culturels arabes -islamiques et préislamiques- préservés dans la culture touarègue; sur l'adaptation de thèmes coraniques v. aussi V. Brugnatelli 1995).
- (2) "Aux temps des Romains, c'est en latin qu'écrivèrent Tertullien, Ciprien, Augustin, Fronton, Arnobe, Apulée, bien que dans leurs livres on puisse relever des indices de la berbéricité dont ils étaient issus; par exemple, Apulée raconte, dans un de ses ouvrages, l'histoire de "Psyché", et cette histoire on peut l'écouter encore aujourd'hui dans un conte bien connu, celui de "L'oiseau de l'orage". Depuis lors, et jusqu'à aujourd'hui, la situation du berbère n'a pas changé. Dans tous les pays où l'on parle berbère (...) les envahisseurs se succédèrent, et chacun d'eux ajouta ses problèmes à ceux laissés par son prédécesseur. Le berbère est toujours resté dans la coulisse. (...) Pendant ces trois millénaires, on a écrit en phénicien, en latin, en grec, en arabe, en français, mais personne n'a utilisé le berbère dans l'écrit". Cette dernière observation n'est pas complètement vraie: bien qu'elle soit peu connue, depuis le moyen âge il y a eu une littérature écrite en langue berbère, aussi bien à l'est (régions ibadhites) qu'à l'ouest (Maroc). Sur la richesse de cette dernière littérature, on peut voir les nouvelles et stimulantes études de N. van den Boogert. Quant à la littérature des régions ibadhites, à présent on ne peut que se référer aux anciennes études de Motylinski (1907), de Bossoutrot (1900) et de Lewicki (1934). L'été 1998, j'ai appris avec regret qu'un ouvrage remontant au XIIe siècle a disparu dans l'incendie d'une bibliothèque privée à Djerba (il s'agit du *Siyar Mashâ'ikh Jabal Nufûsah* par Muqarrin [Muqran?] b. Muh'ammad al Baght'ûrî, gardé dans la bibliothèque de la famille al-Ba'ât 'ûr à Walagh et signalé par Ennami [1970: 84], qui notait: "The book contains a handsome and important collection of Berber texts written in a clear hand and fully pointed").
- (3) Les premières mentions historiques de tribus "berbères" remontent au début même de l'écriture et de l'histoire, puisqu'elles sont citées dans des inscriptions égyptiennes d'époque prédynastique, par le "roi Scorpion" (env. 3000 a.C.).
- (4) Lewicki (1951: 430): "En parlant des habitants de la ville de Qafs'a (Gafsa) en Tunisie du Sud, al-Idrisi remarque qu'en ce temps-là [XIIe siècle] ils se servaient d'une langue à part que ce géographe appelle *al-lat'îni al-Afrîqî* ('latino-africaine)" Lewicki a essayé d'étudier cette langue sur la base de 85 mots provenant surtout de noms de lieux et de personnes dans des sources médiévales. Sur le latin et les langues romanes d'Afrique, v. aussi, plus récemment, Fanciullo (1992).
- (5) A ce propos, cf. dernièrement V. Brugnatelli (sous presse).
- (6) On parle ici d' "arabe" tout-court, en laissant de côté la question complexe de la langue effectivement parlée dans la région. Implicitement, la langue à laquelle font référence les Constitutions est l' arabe "classique" ou "littéraire", qui est surtout une langue écrite, et qui, en tant que langue parlée, n'est la langue maternelle d'aucun Nord-Africain.
- (7) *Libération* 1.1.98, p.2.
- (8) Loi 2 août 1996 publiée dans le *Journal Officiel* le 7 novembre 1997.
- (9) Dans toute l'Afrique du Nord la pratique d'arabiser les noms locaux -des lieux, des tribus, des familles et maintenant même des individus- a été entamée déjà par les Français, dont les fonctionnaires avaient des connaissances d'arabe et pas de berbère, et s'est intensifiée après l'indépendance. En Tunisie même, dans l'île de Jerba, les villages berbérophones d'*Iqellalen* et d'*Azdyouch* ont (depuis l'époque française) les noms officiels de Guellala et Sedouikech, les noms de famille en *Ath-*, *Idh-*, *Ind-* sont arabisés en *Ben-*, etc.
- (10) Loi n° 91-05 du 16 janvier 1991.

- (11) Comme il est arrivé souvent, en fait d'arabisation, il s'agit d'une loi qui n'est que partiellement appliquée dans la réalité. On sait bien que le président Boutefliqa tient très souvent ses discours en français, et il est impensable d'abroger les cours de berbère introduits dans les écoles après une année entière de grève scolaire (1994-95). Mais la loi est là, en témoignage du véritable mépris de la composante berbère de la population par les institutions d'un Etat dont la devise est "par le peuple et pour le peuple" (art. 11 de la Constitution).
- (12) Pour ne rappeler que quelques exemples de ce processus d' "arabisation" de la culture nordafricaine, jusqu'à très récemment les programmes d'histoire dans les écoles algériennes ignoraient complètement l'histoire du pays avant le 7ème siècle, et en 1996 une enquête sur les manuels scolaires algériens a montré que dans les trois premières années de l'école secondaire sur 102 leçons (au total 952 pages), seulement 12 leçons (124 pages) traitaient de l'histoire de l'Afrique du Nord, tandis que 90 leçons (782 pp.) étaient consacrées au Proche Orient et aux autres pays "arabo-islamiques" (Youssef Megharfi, "Enseignement de l'histoire en Algérie ou comment perdre frontières et racines", *El-Watan* 19.6.1996. Données transmises sur le forum télématique "Amazigh-Net").
- (13) La présence en Tunisie de soldats berbères algériens (provenant de la Kabylie, de l'Aurès, du Chenoua) se poursuit pendant l'époque ottomane dès le 16ème siècle (cf. M. Smida, s.d. Ce livre, dont je n'ai pas pu prendre vision, a été signalé par un membre du forum télématique Amazigh-Net, qui ajoute: "The names of these soldiers are kept in Tunisian governmental archives. The names reveal that the soldiers came from many regions of Kabylie such as Larba Nat Iraten, Aissi, Fraoucen, Menguellat").
- (14) Et une quarantaine des *isefra* de Si Mohand racontent le "périple" du poète jusqu'à Tunis. Cf. M. Mammeri (1987), pp. 18 et 21 ss.
- (15) De cette famille, on rappelle surtout la mère, Fadhma Aït Mansour-Amrouche, qui dans son livre *Histoire de ma vie* décrit d'une façon très efficace le monde kabyle de la première moitié du XXème siècle, sa fille Taos et son fils Jean, tous les deux écrivains en langue française, qui ont aidé à préserver beaucoup de contes et de chants de leur pays (v. quelques ouvrages dans la bibliographie). Taos fut aussi une excellente interprète de chants traditionnels en berbère.
- (16) Renseignement provenant du forum télématique Amazigh-Net.
- (17) Par exemple, dans l'étude de Baccouche-Skik (1976) le berbère est évoqué en tant que "fonds libyco-berbère", mais sa survivance en tant que langue parlée est carrément oubliée. On parle de Jerba, Matmata etc. seulement à propos de l'existence de "noms et prénoms d'origine berbère, témoins de l'assimilation lointaine de ces Berbères dans la civilisation arabo-musulmane". Dans cette "conjuraison du silence", il n'est pas étonnant que "bien de Tunisiens ignorent jusqu'à l'existence sur leur territoire d'endroits où les gens parlent une langue tout à fait distincte du dialecte arabe, le berbère" (Penchoen 1968-1983, p. 23).
- (18) La seule étude visant à éclaircir quelques problèmes des berbérophones de Tunisie est Penchoen (1968-1983). Dans le recueil de textes sur les langues de la Tunisie dans lequel cet article a été republié, l'étude de Payne (pp. 261-271) ne mentionne même pas le berbère, tandis que Murphy (pp. 285-299) ne le cite qu'à propos des tentatives des Français de diviser le peuple colonisé et repousser l'arabe. Seulement Maamouri lui consacre quelques lignes (p. 14), et relève qu'aux temps de Bourguiba "nothing was done in favor of the Berber language or the educational conditions of the Berber-speaking minority" (p. 21, note 23).
- (19) Les évaluations les plus vraisemblables sont celles de Penchoen: "Le nombre des berbérophones en Tunisie serait de l'ordre de 40.000 [en 1968] dont 40% environ à Jerba et le reste dans les montagnes. Au total (...) à peu près 1% de la population" (p. 25).
- (20) Un exemple emblématique de cette chaîne d'ignorance-peur-haine: un arabophone de Houmt-Souk (Jerba) se vantait de connaître beaucoup de langues: français, italien, allemand, hollandais, etc.

Quand je lui ai demandé s'il connaissait aussi le berbère, il m'a dit, bien sûr que oui, il le connaissait mais il n'aimait pas s'en servir parce que ôà son avisó les Jerbiens berbérophones "sont racistes". Et à l'appui de son affirmation il m'a répété les mêmes stéréotypes sur un prétendu mépris des Berbères envers les Arabes que R. Stablo en 1946 (p. 23) repoussait comme inventés de toutes pièces ou, tout au plus, appartenant "à des temps révolus". Un petit contrôle des connaissances linguistiques réelles de ce monsieur m'a permis d'établir que, en dépit de ses prétentions, il ne connaissait même pas un mot de berbère.

BIBLIOGRAPHIE

Mohamed **Aghali-Zakara**, Jeannine **Drouin**, *Traditions touarègues nigériennes*, Paris, L'Harmattan, 1979.

Fadhma **Aïth Mansour Amrouche**, *Histoire de ma vie*, Paris, Maspero, 1968.

Jean **Amrouche**, *Chants berbères de Kabylie*, Paris, L'Harmattan, 1988 (1.e éd. Tunis, Monomotapa, 1939).

Marguerite Taos **Amrouche**, *Le grain magique*, Paris, Maspero, 1982

Taïeb **Baccouche**, Hichem **Skik**, "Aperçu sur l'histoire des contacts linguistiques en Tunisie", in *Actes du 2.e Congr. Intern. d'études des Cultures de la Méditerranée occidentale*, vol. I, Alger 1976: 157-195.

Nico van den **Boogert**, *The Berber Literary Tradition of the Sous*, Leyden 1997.

A. **Bossoutrot**, "Vocabulaire berbère ancien (dialecte du djebel Nefoussa)", *Revue Tunisienne* 1900, p. 489-507.

Vermondo **Brugnatelli**, "L'islamizzazione dei Tuareg alla luce dei dati linguistici", in: P. Branca - V. Brugnatelli (eds.), *St. arabi e islamici in mem. di Matilde Gagliardi*, Milano, Is.M.E.O., 1995: 63-74.

Vermondo **Brugnatelli**, "I prestiti latini in berbero: un bilancio", C.R. du 9° *Incontro di Linguistica Afroasiatica (Camito-Semita) - Trieste, 23-24 aprile 1998* (sous presse).

A. K. **Ennami**, "A description of new Ibadi manuscripts from North Africa", *Journal of Semitic Studies* 15 (1970): 63-87.

Franco **Fanciullo** "Un capitolo della *Romania submersa*: il latino africano", in Dieter Kremer (éd.) *Actes du XVIIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, vol. I, Tübingen (Niemeyer) 1992 : 162-187.

Camille **Lacoste-Dujardin**, *Le conte kabyle*, Paris, Maspero, 1970.

Tadeusz **Lewicki** "De quelques textes inédits en vieux berbère provenant d'une chronique ibadite anonyme", *Rev. des Et. Isl.* 1934 : 275-296.

Tadeusz **Lewicki** "Une langue romane oubliée de l'Afrique du Nord", *Rocznik Orientalistyczny*, 17 (1951) : 415-480.

Mohamed **Maamouri**, "The linguistic situation in independent Tunisia", in *American Journal of Arabic Studies* 1 (1973), pp. 50-65, réimp. in R.M. Payne (ed.) *Language in Tunisia*, Tunis (The

Bourguiba Inst. of Modern Languages) 1983 : 11-21.

Mouloud **Mammeri**, *Les isefra de Si-Mohand*, Paris, éd. La Découverte, 19872 (I.e éd. 1969).

Mouloud **Mammeri**, *Inna-yas Ccix Muh'end* - Cheikh Mohand a dit, Alger 1989.

Ghabdouane **Mohamed** - Karl G. **Prasse**, *Poèmes touaregs de l'Ayr*, Copenhague 1989-90 (2 voll.).

A. de Calassanti-**Motyliniski**, "Le manuscrit arabo-berbère de Zouagha découvert par M. Rebillet; notice sommaire et extraits", *Actes du XIVe Congr. des Orientalistes (Alger 1905)*, t. 2, Paris 1907: 69-78.

Dermot F. **Murphy**, "Colonial and post-colonial language policy in the Maghreb", in R.M. Payne (ed.) *Language in Tunisia*, cit. / 285-299.

R.M. **Payne**, "Language Planning in Tunisia", in R.M.P. (ed.) *Language in Tunisia*, cit. : 261-271.

Thomas G. **Penchoen**, "La Langue berbère en Tunisie et la scolarisation des enfants berbérophones", in *Revue tunisienne de sciences sociales* 5 (1968), pp. 173-186, réimp. in R.M. Payne (ed.) *Language in Tunisia*, cit. : 23-34

Mongi **Smida**, *Les Zouaoua : une colonie Kabyle en Tunisie au 19e siècle*, Editions Tunis-Carthage, s.d. [19--?]

René **Stablo**, "*Les Djerbiens*" *Une communauté arabo-berbère dans une île de l'Afrique française*, Tunis (Sapi) 1946; réimpr. s.d. (1998?).

Mohand **Tilmatine** (éd.), *Enseignement des langues d'origine et immigration nord-africaine en Europe: langue maternelle ou langue d'Etat?*, Paris, INALCO, 1997

[torna daccapo](#)

[torna alla home-page](#)

[torna alla pagina delle mie pubblicazioni](#)